

UNIVERSITE RENE DESCARTES-PARIS V
FACULTE COCHIN-PORT ROYAL

**Le dispositif d'aides aux personnes âgées dans le sud de l'Aisne :
Situation et perspectives en 2009.**

Docteur Adnan Mougharbel

DIU de Formation de Médecin Coordonnateur

2008/2009

Directeur de thèse :
Docteur Jean-Pierre Goujon

SOMMAIRE

- 1- Territoire et démographie.
- 2- Les CLIC du département de l'Aisne.
- 3- Les moyens hospitaliers du sud de l'Aisne.
 - A) Le centre hospitalier de Château-Thierry.
 - B) L'hôpital de Villiers Saint Denis.
 - C) La clinique Saint Martin.
- 4- Les moyens d'hébergement.
 - A) Canton de Château-Thierry.
 - B) Canton de Charly sur Marne.
 - C) Canton de Condé en Brie.
 - D) Canton de Fère en Tardenois.
 - E) Canton de Neuilly Saint Front.
- 5- Les services de soins infirmiers à domicile.
- 6- L'hospitalisation à domicile.
- 7- Le dispositif social.
- 8- Les intervenants libéraux.
- 9- Les projets en cours.
- 10- Les premiers pas vers un réseau.
- 11- Documentation.
- 12- Remerciements.

I – Territoire et démographie



L'Aisne est un département situé dans et à l'est de la région Picardie. Il est borné : Au nord par le département du Nord ; au nord-est par la Belgique ; à l'est par les départements des Ardennes et de la Marne ; au sud-ouest par le département de la Seine et Marne ; à l'ouest par ceux de la Somme et de l'Oise.

Selon les données élaborées pour le SROSS III Picardie en 2006, L'Aisne compte 581 011 habitants dont 42 570 âgés de plus de 75 ans. La partie sud du département constitué par le territoire de proximité de Château-Thierry/Villiers Saint Denis compte 60 926 habitants dont 12 733 âgés de plus de 75 ans (recensement de 1999). Cette fraction de la population devrait connaître d'ici 2015 une augmentation de plus de 27 %, passant ainsi à 16 170 personnes âgées de plus de 75 ans.

La prévalence de la fragilité en fonction du sexe et de l'âge déduite du modèle national, permet d'évaluer le nombre de personnes estimées fragiles à 36 à 37 % des plus de 75 ans, soit 4656 personnes sur le sud de l'Aisne.

II- Le dispositif des CLIC

A la suite de la loi de décentralisation du 13 Août 2004 confiant au conseil général la politique départementale envers des personnes âgées, le département de l'Aisne s'est doté de **dix Centres Locaux d'Information et de Coordination** en gérontologie :

- Le CLIC du Laonnois : recouvre les deux cantons de Laon, ainsi que Crécy sur Serre, Anizy le Château et Marle pour 4283 personnes de plus de 75 ans.
- Le CLIC du Grand Laonnois : Craonne, Neufchâtel sur Aisne, Rozoy sur Serre et Sissonne (2337 personnes âgées).
- Le CLIC de Saint-Quentin (4704 personnes âgées).
- Le CLIC DE Gauchy : Moy de l'Aisne, Ribemont, Saint-Quentin Nord, Saint-Quentin Sud, Saint-Simon, Vermand (3207 personnes âgées).
- Le CLIC de Thiérache : Aubenton, La Capelle, Hirson, Le Nouvion, Sains-Richaumont et Vervins (4218 personnes âgées).
- Le CLIC du Cèdre bleu : Braine, Soissons Nord, Vailly sur Aisne (1843 personnes âgées).
- Le CLIC du Chêne doré : Oulchy le Château, Soissons Sud, Vic sur Aisne et Villers-Cotterêts (4790 personnes âgées).
- Le CLIC de l'Oise à l'Escaut : Bohain, Le Catelet, Guise et Wassigny (3135 personnes âgées).
- Le CLIC de La Fère : Chauny, Coucy le Château et Tergnier (5201 personnes âgées).
- Le CLIC du Sud de l'Aisne : Charly sur Marne, Château-Thierry, Condé en Brie, Fère en Tardenois et Neuilly Saint-Front (5276 personnes âgées).

Le découpage du département en dix CLIC permet de faire émerger les spécificités des différentes parties du territoire tant en raison de leurs rapports avec les régions voisines que pour les disparités entre milieux rural et urbain.

Issu d'une volonté commune du Conseil général de l'Aisne, de la CRAM Nord-Picardie et des élus du sud du département, Le CLIC du sud de l'Aisne recouvre les contours de l'Arrondissement de Château-Thierry ; il se décline en cinq antennes, à raison d'une par canton :

- Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne.
- Communauté de Communes de la région de Château-Thierry.
- Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie.
- SIAM de Fère en Tardenois.
- Communauté de Communes du Canton de l'Ourcq et du Clignons.

Le CLIC se définit comme un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien ouvert aux personnes âgées et à leur entourage, qui s'est donné pour but d'informer et d'aider les personnes concernées à mieux vivre leur quotidien par des solutions adaptées, individualisées et coordonnées, telles que :

- Aide à la constitution des dossiers APA.
- Informations sur les aides techniques.
- Aide aux aidants : espace d'écoute et de soutien et groupes de soutien destinés aux proches d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée.
- Prévention de la perte d'autonomie (ateliers « équilibre »).
- Amélioration de l'habitat et adaptation du logement.
- Transports.
- Questions juridiques.
- Loisirs.

Le CLIC est aussi un lieu d'échange et de réflexion entre participants de tous statuts et de toutes disciplines qui permet aux élus, médecins, intervenants sociaux, personnels soignants en établissement ou du secteur ambulatoire, acteurs de l'aide à la personne, prestataires de service, administratifs concernés, aidants familiaux ou associatifs, etc... de se rencontrer.

III- Les moyens hospitaliers

A)- Le Centre hospitalier de Château-Thierry

Construit en 1983, il dispose d'un plateau technique avec laboratoire, radiologie conventionnelle et scanner, un bloc opératoire, un plateau d'endoscopie, une unité de consultation externe et un service des urgences.

Il dispose de 52 lits d'hospitalisation en chirurgie, 6 lits de réanimation, une unité de gynéco-obstétrique et une unité de pédiatrie.

Les lits de médecine sont au nombre de 107 répartis en cinq unités spécialisés : Endocrinologie, Cardiologie (dont 6 lits d'USIC), Pneumologie, Gastro-entérologie et Médecine polyvalente.

Depuis le début de cette année 2009, 10 lits au sein de la Médecine polyvalente ont été transformés en lits de Gériatrie aigue.

B)- L'hôpital de Villiers Saint Denis

Etablissement privé participant au service public hospitalier et géré par la fondation La Renaissance Sanitaire.

C'est un hôpital pavillonnaire de grande capacité résultant de la reconversion d'un ancien sanatorium, qui s'est doté dans les années 70 de moyens médicaux et techniques de grande qualité en pneumologie, cardiologie, rééducation et appareillage, récemment orienté en soins de suite par décision stratégique de l'organisme gestionnaire, compte tenu des évolutions démographique et réglementaire.

Dans le cadre du SROSS III, il a repris les lits de moyen séjour précédemment installés à Château-Thierry, ses moyens en hospitalisation de court séjour en pneumologie et en cardiologie ont été reportés sur le centre hospitalier.

Cet établissement dispose donc de lits de soins de suite et de rééducation orientés en pneumologie, cardiologie, rééducation fonctionnelle orthopédique,

neurologique et rhumatologique, et d'un service de soins de suite gériatrique de 63 lits dont une unité Alzheimer de 21 lits.

Une consultation de la mémoire labellisée et reconnue par le réseau picard fonctionne à Villiers avec une équipe pluridisciplinaire animée par un médecin gériatre et un neurologue.

C)- La Clinique Saint Martin

Etablissement privé conventionné de 22 lits de chirurgie et spécialités, situé à Château-Thierry, récemment acquis par la clinique rémoise de Courlancy. Cet établissement ne dispose pas de lits de médecine.

Il s'y pratique essentiellement des actes de consultation et de chirurgie planifiée et ambulatoire, notamment en ORL et en ophtalmologie, la chirurgie « lourde » étant dirigée vers les établissements du même groupe situés à Reims (55 km) et à Soissons (40 km).

IV- Les moyens d'hébergement



Le sud du département est la partie du territoire proportionnellement la mieux équipée, avec un taux de 180.3 lits pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans, comparable en densité d'équipement aux secteurs du Chêne doré (Soissons Sud, 186.8 lits/1000 PA) et de l'Oise à l'Escaut (180.8 lits/1000 PA) mais avec une plus grande hétérogénéité géographique dans ces deux cas.

A)- Canton de Charly sur Marne

Ce canton limitrophe de la Seine-et-Marne a pour particularité la présence d'établissements privés à but lucratif de grande capacité, issus d'entreprises familiales récemment reprises par de grands groupes financiers et dont une part importante de recrutement s'effectue sur la région Ile de France.

- 1- La Jérômière à Chézy sur Marne (nouveau nom : Les Portes de Champagne). Il s'agit d'un établissement privé de 95 lits, modernisé en 2008, constitué de deux immeubles et un grand espace extérieur et contenant un secteur sécurisé. Un médecin coordonnateur en cours de formation y travaillait jusqu'à fin juin 2009. La convention tripartite a été signée en 2005.
- 2- Château de la source. Etablissement privé de 83 lits sans unité Alzheimer. Il y a un projet d'extension à 131 lits avec unité Alzheimer. L'établissement recherche un médecin coordonnateur.
- 3- EHPAD de Charly sur Marne. C'est un établissement publique de 64 lits dont une unité Alzheimer de 14 lits. Il possède un médecin coordonnateur qualifié en gériatrie. La convention tripartite a été signée en 2008.

B)- Canton de Château-Thierry

1- Maison de retraite Bellevue : EHPAD publique de grande capacité (191 lits), situé à proximité immédiate du centre hospitalier. Cet établissement possédait une USLD de 50 lits qui a été transférée à Soissons en 2008. L'établissement a une vocation sociale importante par l'accueil des retraités modestes du secteur et des bénéficiaires de l'aide sociale.

Un projet en cours, permettra de réorganiser une unité actuelle de 23 lits en une unité Alzheimer de 18 lits dont 2 lits d'accueil temporaire et 2 lits d'accueil du jour, la capacité totale de l'établissement passant alors à 185 lits.

La convention tripartite a été reconduite en 2006.

L'établissement a un médecin coordonnateur.

2- Résidence Berlioz-ORPEA :

EHPAD privé de 128 lits dont deux unités de 14 lits pour des grands dépendants.

Cet établissement a été reconstruit récemment selon les dernières normes et cela à proximité du centre hospitalier.

La convention tripartite a été signée avant l'ouverture des nouveaux locaux début 2009. Un médecin coordonnateur y est employé à mi-temps.

C)- Canton de Condé en Brie

Ce canton rural a la particularité d'être couvert par cinq petites unités de vie réparties sur son territoire :

- 1- MAPAD de Marchais en Brie. Capacité 15 lits. Ouverte en 1998.
- 2- MAPAD de Condé en Brie. Capacité 15 lits. Ouverte en 1998.
- 3- MAPAD de Barzy sur Marne. Capacité 15 lits. Ouverte en 2000.
- 4- MAPAD de Trelou sur Marne. Capacité 15 lits. Ouverte en 2000.
- 5- EHPAD de Courtemont-Varenes : Résulte de la modernisation par la communauté de communes en 2003 d'une ancienne structure familiale de 32 lits (Maison de Retraite La Minaudière), unique établissement précédent du canton.

L'ensemble de ces établissements, comptant au total 92 lits, dispose d'une direction, d'un médecin coordonnateur et d'une infirmière coordinatrices, communs.

D)- Canton de Fère en Tardenois

- Résidence Paul Claudel-ORPEA :

E)- Canton de Neuilly Saint Front

- 1- Maison de retraite les Tilleuls.
- 2- Maison de retraite de la Ferte-Milon.

V- Les services de soins infirmiers à domicile

- 1- Canton de Charly sur Marne : 30 places.
- 2- Canton de Château-Thierry : 34 places dont 4 de handicapés lourds ; projet d'extension de 20 places supplémentaires.
- 3- Canton de Condé en Brie : 30 places.
- 4- Canton de Fère en Tardenois : 30 places.
- 5- Canton de Neuilly Saint Front : 29 places dont 3 pour handicapés lourds.

VI- L'hospitalisation à domicile

12 lits d'hospitalisation à domicile ont été créés à Château-Thierry en octobre 2008.

VII- Le dispositif social

A)- L'apport des CLIC :

La mise en place de dix CLIC de label 3 apparaît comme une indéniable réussite pour le département.

Les principaux points positifs en sont l'accès direct à l'information facilitée pour les personnes âgées et les familles, même si une part importante des personnes sondées lors de l'enquête d'évaluation ne connaissait pas le CLIC (75 % des personnes âgées « tout-venant », mais 56 % des bénéficiaires de l'APA connaissent le rôle du CLIC).

Les CLIC ont fait progresser l'évaluation des besoins et le suivi des personnes âgées (rôle des équipes mobiles dans l'attribution et l'adéquation de l'APA).

Ils sont parvenus à mettre en place des réunions publiques et des groupes de soutien qui bénéficient aux personnes âgées et à leur entourage.

Ils sont les maîtres d'œuvre d'initiatives originales concourant à l'évolution vers des pratiques de travail en réseaux pluridisciplinaires.

B)- Le portage des repas à domicile :

Ce type d'aide à domicile est effectué d'une façon inégale sur le territoire.

Ancien, bien développé, géré par les communautés de communes et en extension à Château-Thierry, Charly sur Marne et Condé en Brie, il reste peu développé sur Fère en Tardenois et confidentiel sur Neuilly Saint Front, ces deux cantons comptant sur l'entraide local et le service de voisinage de l'AMSAM de Soissons.

C)- L'APA :

80 % des personnes âgées sondées considèrent le dispositif comme satisfaisant, mais beaucoup le disent complexe.

Une procédure d'attribution d'APA d'urgence a été établie pour les retours d'hospitalisation.

Le secteur du Sud de l'Aisne compte 133 bénéficiaires de l'APA pour 1000 personnes de plus de 75 ans, taux sensiblement inférieur à la moyenne départementale (178/1000).

D)- Perspectives des aides à domicile :

Beaucoup reste à faire en matière de téléalarme et de petits travaux, plus encore en ce qui concerne la garde à domicile, l'aide aux déplacements, etc...

VIII- Les intervenants libéraux

Le CLIC du Sud de l'Aisne est la partie la moins bien équipée du département, tant en médecins, qu'en infirmiers et en kinésithérapeutes.

- Médecins : 43, soient 8,2 pour 1000 habitants de plus de 75 ans, contre une moyenne départementale de 10,9.
- Infirmiers : 27, soient 5,1 pour 1000 (moyenne départementale : 7,1).
- Kinés : 20, soient 3,8 pour 1000 (moyenne départementale : 4,9).

La raréfaction du corps médical en milieu rural commence à se faire sentir du fait des départs à la retraite des médecins seniors qui sont de moins en moins remplacés.

- Les pharmaciens et prestataires :
La participation de représentants des pharmaciens d'officine du secteur et de fournisseurs de matériels de soins est acquise aux réunions du CLIC, tant relativement à leurs compétences que pour leur connaissance du milieu.
Les séances de travail concernant l'alimentation et la malnutrition bénéficient de la participation active des laboratoires spécialisés en nutrition et de diététiciennes des établissements du secteur.

IX- Les projets en cours

Nous avons évoqué les efforts consentis par tous les EHPAD pour la prise en charge des résidents désorientés.

La capacité totale d'hébergement doit continuer à augmenter lentement alors même que le schéma départemental en faveur des personnes âgées estime le secteur suffisamment équipé en nombre brut de lits (180 lits pour 1000 personnes âgées de plus de 75 ans pour une moyenne départementale de 146).

Ce secteur est aussi l'un de ceux qui ont le plus grand nombre de lits autorisés non installés (50), ce qui permet d'envisager à la fois et à moindre difficulté les projets d'extension planifiée des établissements existants, la création des unités Alzheimer sans augmentation des capacités, des recrutements dans d'autres secteurs du département et la poursuite de l'accueil de résidents originaire de l'Ile de France.

Le besoin de former et de qualifier les agents des petites structures, les projets d'extension et de modernisation, le devoir de promotion professionnelle et des actions ciblées comme la dénutrition, font l'objet d'initiative souvent en partenariat avec le CFPPA local de Verdilly.

En ce qui concerne les hôpitaux, la coopération sectorielle progresse lentement avec le partage des activités : court séjour à Château-Thierry et soins de suite à Villiers Saint Denis.

Le centre hospitalier a consenti un effort important de formation qui a conduit à l'ouverture fin 2008, d'une unité de gériatrie aigue de 10 lits rattachée à l'unité de médecine polyvalente.

Des contacts réguliers ont lieu entre Château-Thierry et Villiers Saint Denis à tous les niveaux, pour organiser une véritable filière de soins et pour une fluidité des patients entre les deux établissements. Les médecins et les cadres des deux unités concernés se rencontrent régulièrement pour coordonner les plans d'activité de la façon la plus complémentaire possible.

Le soutien du centre hospitalier de Soissons, hôpital pivot, est acquis pour les activités de diagnostic et de soins non présents sur le secteur sud.

X- Les premiers pas d'un réseau

La mission de rencontre et d'incitation du CLIC a permis sur notre secteur de rajeunir les bonnes pratiques de coopération entre disciplines et entre établissements différents, tout en désignant de façon plus pertinente les besoins de la population et les actions prioritaires.

Un travail concernant les soins palliatifs en liaison avec le réseau ville-hôpital de Soissons « CECILIA » a permis la création d'une unité mobile et de lits dédiés sur le centre hospitalier de Château-Thierry, en complément avec l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de Villiers Saint Denis.

Un projet expérimental de prise en charge de la dénutrition dans notre région, nommé Gériatrie-Omois-Dénutrition (GEODE), soutenu par le CLIC, le RESCLAN Champagne-Ardenne, le CHU de Reims, la DRASS de Picardie et le réseau Picardie-Nutrition, est lancé avec une participation essentielle du CLAN de Villiers Saint Denis.

Il a été l'occasion de réactiver le CLAN du centre hospitalier de Château-Thierry et de formaliser plusieurs initiatives concrètes visant à évaluer et lutter contre la dénutrition dans les services de l'hôpital et de l'EHPAD public voisin.

Les professionnels de santé libéraux et les associations des usagers du secteur ont pu être informés en conférence publique des projets en cours en matière de gérontologie avec la participation des acteurs du terrain et d'universitaires reconnus. Une dynamique forte est ainsi lancée. D'une nouvelle coopération peut naître un réseau riche en activité et en complémentarité.

XI- Documentation

- ARH de Picardie – SROS 3 – 2006/2010 – 31/03/2006. Chap. 20 : prise en charge des personnes âgées.
- Projet médical du territoire – Picardie sud-est – Rapport 2006 (17/01/2007) pp 1-5.
- Conseil Général de l’Aisne : Schéma départemental en faveur des personnes âgées 2007/2011 (11/12/2006).
- ORPEA BERLIOZ : Projet d’établissement – Mai 2006.
- ORPEA PAUL CLAUDEL : Dossier de l’usager.
- RESIDALYA – La Jérômière : Rapport d’activité médicale 2008.
- CLIC du Sud de l’Aisne : Maladie d’Alzheimer : Information, prise en charge et aide aux familles (CR du 21/01/2008).
- CLIC du Sud de l’Aisne : Projet de prise en charge de la malnutrition dans le bassin de vie de l’arrondissement de Château-Thierry (CR du 21/02/2008).
- Document de la CME du centre hospitalier de Château-Thierry (2007) : Mise en place par le CH de Château-Thierry en collaboration avec le centre de soins de Villiers Saint Denis d’une filière gériatrique interne et externe.